

Le 12 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite des annonces de Bernard CAZENEUVE consistant à modifier les règles de légitime défense pour les policiers avant la fin du premier semestre 2016.

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle qu'il milite depuis des années pour une révision des règles d'engagement du feu qui diffèrent entre policiers et gendarmes : la France est le seul pays où les policiers doivent attendre de se faire tirer dessus pour ouvrir le feu !

SYNERGIE-OFFICIERS estime que cette modification est désormais une nécessité absolue eu égard à la menace terroriste dans sa prégnance et dans ses modes opératoires novateurs, mais aussi à l'explosion des violences avec armes constatées à l'encontre des policiers.

SYNERGIE-OFFICIERS ne revendique pas permis de tuer mais simplement un assouplissement d'une législation obsolète qui n'est plus adaptée aux enjeux sécuritaires contemporains.

Le Bureau National

